

RISQUE DE PROJECTIONS LORS DU LAVAGE EN STERILISATION : COMMENT SENSIBILISER LE PERSONNEL?

A.GENTILHOMME, A.RAGAIN, S.LETOUZEY, S. MAGLOIRE, L.REDELSPERGER, M.GAUME, C.AIRIAU
Service Stérilisation CH CHOLET

113



INTRODUCTION

Dans le cadre de la prévention des accidents d'exposition aux liquides biologiques (AELB), la formation et les moyens de **protection du personnel** doivent être évalués, ainsi que la connaissance du risque et ses conséquences. Ceci ayant pour but de **prévenir** la contamination du personnel, notamment lors de la prise en charge du matériel pré-désinfecté.

OBJECTIFS : sensibiliser et favoriser la **protection individuelle et collective** des agents de stérilisation en zone de lavage.

MATERIEL & METHODES

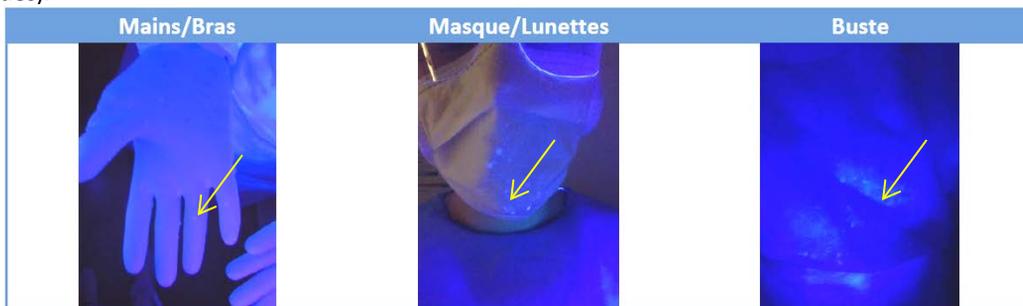
1. Une **présentation PowerPoint** de 20 minutes est réalisée, rappelant les risques d'AELB et la conduite à tenir en cas d'accident.
2. Simulation de nettoyage à l'aide d'une solution de quinine :
 - Préparation du bac de lavage : Solution à **2g/L de sulfate de quinine**
 - Tenue des agents : gants à manchette longue, casaque chirurgicale bleue, lunettes de protection et masque. Le personnel ne porte pas de vêtements blancs sous la casaque pour la lecture.
 - Nettoyage d'un **panier type** composé d'une dizaine d'instruments (+/- creux, à brosser ou écouvillonner...) par les 8 agents de stérilisation.
 - Révélation des projections par fluorescence à l'aide d'une **lampe UV** de WOOD (λ : 365nm), dans une pièce sombre.



RESULTATS & DISCUSSION

Les résultats ont été très démonstratifs : les traces de projection étaient nombreuses sur casques et masques mais aussi sur le front, les avants bras, le buste.

La réaction des agents est immédiate : le **port des moyens de protection est depuis respecté** (lunettes, masque, gants à manchette longues).



CONCLUSION

En objectivant le risque de projections, nous avons permis une vraie **sensibilisation** des agents quand aux risques d'AELB. Les mesures de **protection individuelle et collective** ont été **acceptées et comprises**, notamment le port de gants à manchettes longues, masques et lunettes de protection.

Ces résultats ont été confirmés par un audit de pratique réalisé en juillet 2014.